

américains, une direction plus pratique, plus sûre, et plus efficace pour l'avenir. L'un des plus grands mouvements nationaux en faveur de notre race sur ce continent, appartenait désormais, par sa réalisation, au domaine de l'histoire.

“ Ce grand projet d'unification de toutes nos sociétés nationales canadiennes-françaises d'Amérique, disait le *Canadien* de Saint-Paul, “ à la date du 15 juillet 1886, est plein de magnifiques et réalisables promesses pour l'avenir de notre race sur ce continent ; il doit “ son origine au sentiment du plus pur patriotisme qui puisse faire “ battre le cœur du Canadien-Français.

“ L'idée mère de ce projet est de grouper solidement, autour de “ l'étendard national et religieux, toutes nos forces éparses dans “ l'Amérique du Nord, pour nous protéger, nous soutenir mutuellement et nous faire marcher forts et unis, la main dans la main, vers “ l'accomplissement de la glorieuse mission que la Providence nous “ a départie en Amérique. En Canada, le projet a déjà reçu l'approbation de la mère de toutes nos sociétés nationales, la Saint-Jean-Baptiste, de Montréal ; la convention de Rutland, après mûres délibérations, l'a aussi ratifié et adopté à l'unanimité après avoir “ entendu l'exposition, que nous en ont faite Messieurs les délégués “ de Montréal.

“ Nous le livrons maintenant avec confiance à l'appréciation de “ nos lecteurs, persuadé d'avance qu'ils l'approuveront eux aussi “ ainsi que tous les Canadiens de l'Ouest, et lui donneront leur concours et leur plus cordial appui, quand viendra le temps de former, “ sous peu, notre organisation générale dans cette partie des Etats- “ Unis.”

Mais il ne suffisait pas d'admettre l'excellence et la nécessité du projet de l'alliance, il fallait en assurer le fonctionnement partout où l'influence de nos sociétés nationales se faisait sentir.

Les Etats-Unis se modelant sur nos données, avaient formé leur bureau provisoire, et, à notre exemple, ils devaient chercher à faire adopter, dans leurs divisions respectives, les règlements de l'alliance. De notre côté, il était indispensable de compléter, dans le diocèse de Montréal, qui comptait alors 165 paroisses, l'organisation, déjà permanente dans les 14 paroisses de la ville, et, pour les fins de l'unité d'action, d'obtenir en faveur du projet de l'alliance, le consentement des sociétés sœurs des autres diocèses de la province.

La tâche était ardue et laborieuse, mais d'une exécution beaucoup plus difficile aux Etats-Unis que chez nous, où, déjà, depuis grand